

G4 – COUVERTEK EXTÉRIEUR

CONSIDÉRATIONS:



Enduit aqueux de texture sablée, pour remplissage et régularisation de surfaces en extérieurs, ce qui permet d'obtenir des surfaces en bon état pour procéder à la décoration finale. Il se compose d'une sélection de charges inertes et des liants spéciaux qui lui confèrent une résistance à l'eau, élasticité et dureté.

PROPRIÉTÉS:

- Application facile.
- Bonne adhérence.
- Bonne résistance.
- Bon pouvoir de remplissage
-

CARACTÉRISTIQUES:

- **Densité**.....1.550 ± 0,10
- **Viscosité**.....550 ± 50 Poises (25°C)
- **Couleur**.....Crème clair
- **Aspect**.....Pâteux
- **Séchage entre les couches**.....Minimum 24 heures
- **Séchage en profondeur**.....± 24 heures, variable selon l'épaisseur du remplissage
- **Teneur en CIT/MIT**.....< 15 ppm
- **COV (composants organiques volatils)**....^{a)} Valeur limite UE pour ce produit, cat. (A/I) 200 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 9 g/l COV.

UTILISATION:

Le "COUVERTEK EXTÉRIEUR" est un produit prêt à être appliqué, utilisé pour la réparation et le remplissage des fissures, des ondulations, des petits trous, généralement sa fonction est de régulariser les surfaces à l'extérieur sur une grande variété de matériaux, tels que le crépi normal, sablé, béton, brique, fibrociment, crépi de ciment, etc .. "COUVERTEK EXTÉRIEUR", peut également être appliqué à l'intérieur, sur des parois étamées, de plâtre cartonné, enduites, etc .

PRÉPARATION DE LA SURFACE:

Doivent être nettoyés convenablement les orifices, fentes, fissures, etc. existants afin de les libérer de poussières ou matériaux mal adhérents. Les orifices de tailles supérieures à 5 mm doivent être préalablement remplis par couches. Les surfaces doivent être sèches.

APPLICATION:

Bien mélanger le produit avant de l'appliquer.
Appliquer manuellement avec une spatule en une ou plusieurs couches, selon la nécessité, laisser bien sécher entre les couches, un minimum de 24h.

Il convient de poncer entre les couches appliquées de COUVERTEK EXTÉRIEUR et avant d'appliquer le primaire ou la peinture de finition.

Le primaire et la peinture de finition doivent être appropriés pour les peintures d'extérieures, dans ce cas nous vous recommandons comme primaire, PLIONEUCE PRIMAIRE, et comme peinture, NEUCEGOLD, SUPERNEUCE, etc...

Laisser sécher un minimum de 24h avant de peindre.

Sur les surfaces qui avaient déjà été peintes, appliquer une couche de PLIONEUCE PRIMAIRE avant le COUVERTEK EXTERIEUR. Avant de peindre et dans le but de régulariser les différences d'absorption du support, pour éviter des futures tâches dans la peinture, il convient d'isoler les zones séparées, en leur appliquant une couche de PLIONEUCE PRIMAIRE.

DILUTION: Le produit est fourni prêt à l'emploi.

RENDEMENT: Variable selon l'épaisseur de la couche et porosité du support.
Pour orientation, nous pouvons conseiller 1,5kg/m² par couche.

NETTOYAGE DU MATERIEL: Avec de l'eau, juste après l'application.

PRECAUTIONS: La sélection des constituants de ce produit lui apporte une teneur en chlorometilisotiozolinona/metilisotiozolinona de 3 :1 inférieure à 15 ppm, en accord avec les indications de la Directive Communautaire n°98/8/EC. Pour cela, ce produit n'est pas irritant ni présente de risque de sensibilisation en cas de contact avec la peau.
Malgré le fait de ne pas présenter de risques pour la santé, il est recommandé de le maintenir hors de la portée des enfants.

STOCKAGE ET EMBALLAGE: Les emballages doivent être conservés dûment fermés, avec des conditions ambiantes de température et humidité favorables, et le produit utilisé par ordre chronologique d'approvisionnement.
L'utiliser, de préférence, jusqu'à 1 an après la date de fabrication, pouvant être utilisé après cette date, à partir du moment qu'une homogénéisation facile du produit puisse se vérifier.
Il est fourni en emballages de 25 Kg.

- Note a) : La valeur du COV précédemment mentionné dit respect au produit prêt à être utiliser, conformément aux caractéristiques techniques par nous recommandées. Nous ne nous responsabilisons pas pour d'autres mélanges faits au produit. Nous attirons spécialement l'attention à tous nos agents pour la responsabilité qu'ils encourent en ne respectant pas ce que la Directive 2004/42/CE détermine.